

COMMUNE DE LANDEDA

COMPLEXES MUNICIPAUX :

STREAT-KICHEN et KERVIGORN



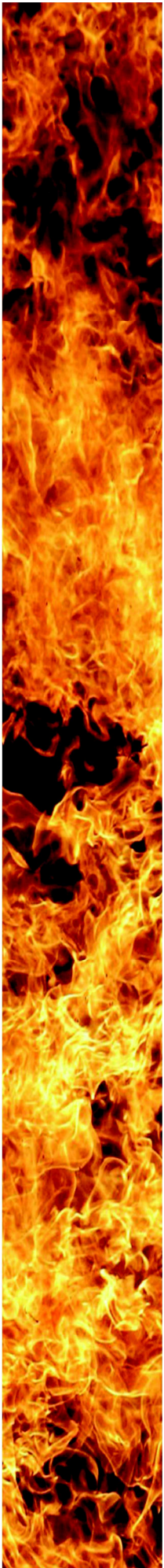
Incendie

Informations élémentaires

Version septembre 2015



SOMMAIRE



1

• Les principes fondamentaux de sécurité

2

• Consignes incendie simplifiées

3

• Plan d'intervention et d'évacuation

4

• Consignes de sécurité et capacité maximum de personnes

5

• Equipement d'alarme

6

• Equipement d'alerte

7

• Issues de secours, éclairage de sécurité

8

• Evacuation des personnes en situation de handicap

9

• Point de rassemblement

10

• Dispositif de coupure d'urgence, hors tension électrique

11

• Arrêt d'urgence alimentation en énergie

12

• Les vannes de coupure combustibles

13

• Dispositif de désenfumage

14

• Les portes coupe-feu

15

• Les moyens de secours mobiles : les extincteurs

16

• Les moyens de secours fixes : les robinets d'incendie armés

17

• Remerciements

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

L'information à la sécurité incendie comprend des dispositions qui doivent être prises par les occupants et les responsables en cas de sinistre.

Pour enrayer un feu dès sa naissance, il est essentiel que chacun sache exactement ce qu'il doit faire pour participer à la lutte contre l'incendie.

Chacun doit, en outre, savoir comment **donner l'alarme, évacuer les locaux et transmettre l'alerte.**

La sécurité des établissements est l'affaire de tous.

- Interdire feu et flamme,
- Respecter l'interdiction de fumer,
- Exclure les appareils de chauffage d'appoint, barbecues et appareil à gaz,
- Limiter l'utilisation de blocs, multiprises et rallonges (rallonges à dérouler complètement),
- Eteindre les cafetières et autres appareils « chauds » avant de quitter les lieux,
- Proscrire le stockage dans les couloirs et salles,
- Interdire les accumulations de matières combustibles (linge, cartons, mobiliers ...) en dehors des locaux spécifiquement dédiés au stockage,
- Jeter à la poubelle tout ce qui est inutile,
- Repérer l'emplacement des différents moyens de secours mis à disposition et se former à leurs manipulations,
- Obstruer en aucun cas les portes coupe-feu (par des cales, liens ...),
- Rester vigilant en permanence.

Il figure dans les locaux :

- les téléphones filaires
- les numéros d'urgence,
- un plan de situation et d'évacuation des lieux munis de l'emplacement des extincteurs et des sorties de secours qui doivent demeurer libre d'accès,
- les effectifs à ne pas dépasser conformément à la réglementation sur les Établissements Recevant du Public (E.R.P.),

La prise de connaissance par les occupants et les organisateurs des emplacements de matériels de lutte contre l'incendie situés dans les locaux, des consignes de sécurité et l'interdiction de stationner devant les portes et issues de secours est nécessaire.

Merci d'informer les services de la mairie de tout matériel ou dispositif défectueux et/ou utilisés.

Contactez, le jour la mairie au **02 98 04 93 06**, le soir l'astreinte au **06 95 21 51 58**.

Utilisez le cahier remarques et échanges.



CONSIGNES INCENDIE SIMPLIFIEES

Vous êtes témoin d'un départ de feu.



Déclenchez l'alarme depuis un déclencheur manuel.



Guidez et contrôlez l'évacuation en fermant les portes derrière vous.
Dirigez le public au point de rassemblement sur l'aire de skate parc.



Aidez les personnes en situation de handicap



Alertez les pompiers **18** sur poste fixe ou **18 / 112** sur portable.



- Mettez en œuvre les moyens de secours pour limiter le développement et la propagation du feu.
- Ne mettez pas votre vie en danger, ne pénétrez jamais dans un local sans aucune visibilité.
- Coupez les énergies (gaz, électricité, chaufferie ...).
- Fermez les portes.
- Mettez en œuvre les moyens d'extinction et de désenfumage.
- Contactez, le jour la mairie au [02 98 04 93 06](tel:0298049306), le soir l'astreinte au [06 95 21 51 58](tel:0695215158).
- Accueillez et renseignez les services publics d'urgences.



Lorsque l'effectif le permet, une partie des responsables se charge de faire évacuer le public (aide aux personnes présentant différents types de handicaps) et l'autre peut commencer à attaquer le départ de feu.

PRIORITE A L'EVACUATION DU PUBLIC



PLAN D'INTERVENTION ET D'EVACUATION

Description :

Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours.

Il représente tous les niveaux de l'établissement :

- les issues de secours,
- les locaux techniques et à risques particuliers (Tableau Général Basse Tension, chaufferie, réserves ...),
- les organes de coupure d'énergie,
- les dispositifs de commande des moyens de secours (alarme, désenfumage ...),
- les moyens d'extinction fixes et mobiles.

Localisation :

- Plan d'intervention situé à proximité de l'accès principal (à disposition des secours pour la connaissance des lieux).
- Plan d'évacuation situé à chaque niveau.

Visuels :

PLAN D'INTERVENTION ET D'EVACUATION



SALLE OMNISPORT DE STREAD KICHEN



SALLE MULTIFONCTIONS DE KERVIGORN



CONSIGNES DE SECURITE, CAPACITE MAXIMALE DE PERSONNES

Description :

Les consignes de sécurité ont pour but d'informer les responsables et les utilisateurs des lieux, des actions élémentaires en cas d'incendie et d'évacuation.

L'affichage de la capacité maximale permet de prendre connaissance du nombre de personnes autorisées dans une salle.

Localisation :

Les consignes de sécurité sont présentes dans chaque complexe.

Une affiche comportant le nombre maximum de personnes est disponible dans les différentes salles.

Visuels :



CONSIGNES DE SECURITE (SALLE KERVIGNON)



AFFICHE DE CAPACITE MAXIMALE DE PERSONNES (SALLE DE KERVIGNON)



EQUIPEMENT D'ALARME

DESCRIPTION :

Le signal d'alarme a pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux. L'équipement est composé de déclencheurs manuels d'alarme et de diffuseurs sonores.

LOCALISATION :

Les déclencheurs manuels d'alarme sont situés à proximité des sorties et dans les couloirs.

VISUELS :



DECLENCHEUR MANUEL D'ALARME



DIFFUSEUR SONORE



EQUIPEMENT D'ALERTE

DESCRIPTION :

L'alerte est le moyen qui permet l'intervention des secours publics. Elle doit être rapide et précise, après un examen de la situation. Le moyen le plus fiable est le téléphone filaire (qualité de communication, localisation, fonctionnement même en cas de coupure de courant) à défaut un téléphone portable.

LOCALISATION :

Les téléphones filaires, marqués de leurs numéros respectifs, se trouvent dans les différents bureaux. Les numéros d'urgences y sont affichés.

VISUELS :

TELEPHONES FILAIRES



SALLE STREET KICHEN



KERVIGNON



NUMEROS D'URGENCE



ISSUES DE SECOURS ECLAIRAGE DE SECURITE

DESCRIPTION :

Les sorties, couloirs, escaliers et circulations sont identifiés par une signalétique balisée par des Blocs d'Eclairage Autonomes de Sécurité, complétés par des Blocs d'Eclairage et d'Ambiance et des Blocs d'Eclairage d'Evacuation dans les Locaux.

CONSIGNES D'EXPLOITATIONS :

Maintenez libres de tout encombrement les sorties et les cheminements.

VISUELS ET LOCALISATION :

SORTIE DE SECOURS



SALLE STREAT KICHEN



KERVIGORN



BLOC D'ECLAIRAGE ET D'AMBIANCE



BLOC D'ECLAIRAGE ET DE BALISAGE



EVACUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP*

DESCRIPTION :

Tenez compte de l'incapacité (personne présentant un trouble de la motricité, une surdité, une déficience visuelle ...) d'une partie du public à évacuer ou à être évacuée rapidement sans une aide extérieure. Recensez et prévoyez des dispositions adaptées permettant une évacuation rapide.

Il est préconisé de placer les personnes présentant un handicap près des issues de secours.

L'évacuation des personnes devra être prise en charge par les responsables le plus tôt possible.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, si vous êtes dans l'incapacité d'aider une personne en situation de handicap à évacuer, vous devez signaler sa présence aux services de secours.



Le terme handicap désigne la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, causée par une déficience provoquant une incapacité, permanente ou non, menant à un stress et à des difficultés morales, intellectuelles, sociales et/ou physiques.

Le terme de « handicap » renvoie également aux difficultés de la personne handicapée face à son environnement en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension. Il s'agit autant d'une notion sociale que d'une notion médicale. Ces limitations d'activité et de participation restent variables selon les contextes nationaux ou sociétaux.



POINT DE RASSEMBLEMENT

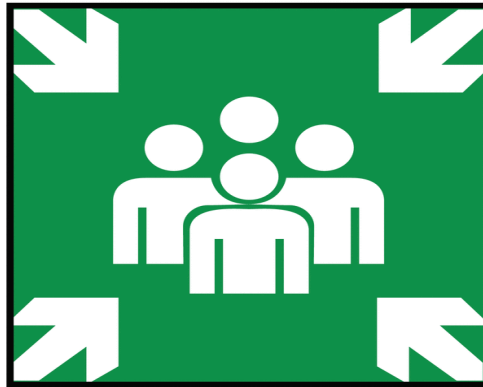
DESCRIPTION :

Endroit destiné à accueillir les personnes évacuées lors d'un danger immédiat, le point de rassemblement est situé sur une zone isolée des risques. Il ne gêne ni l'accessibilité aux bâtiments, ni l'engagement des moyens de secours des services publics.

CONSIGNE D'EXPLOITATION :

Ce point de rassemblement sert notamment au recensement des personnes évacuées.

VISUELS ET LOCALISATION :



PICTOGRAMME : POINT DE RASSEMBLEMENT



VUE DE L'AIRE DE SKATE PARC



DISPOSITIF DE COUPURE D'URGENCE MISE HORS TENSION GENERALE ELECTRIQUE

DESCRIPTION :

Le dispositif permet de procéder à la coupure d'urgence électrique de l'établissement pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des secours.

Il est associé à la coupure de la ventilation afin d'éviter la propagation des fumées par les canalisations.

PROCEDURE D'UTILISATION :

En cas de problème électrique ou de départ de feu, brisez la glace et enfoncez le bouton de poing d'arrêt d'urgence électrique.

VISUELS ET LOCALISATION :

CUISINE SALLE KERVIGORN



ARRET D'URGENCE ELECTRIQUE FOUR, FRITEUSE



ARRET DE VENTILATION



COFFRET ELECTRIQUE



ARRET D'URGENCE

SALLES STREAT KICHEN



DISJONCTEUR GENERAL / TABLEAU GENERAL BASSE TENSION

ACCES LIMITE AUX PERSONNES HABILITEES

KERVIGORN



ARRET D'URGENCE ALIMENTATION EN ENERGIE FONCTION DES HOTTES EN MODE DESENFUMAGE

DESCRIPTION :

Le dispositif permet de procéder à la coupure d'urgence des équipements de cuisson et de remise à température pour limiter la propagation du feu.

Il est associé à un boîtier de commande de l'extracteur de la hotte également conçue pour désenfumer le local et éviter la propagation du feu vers les locaux annexes.

PROCEDURE D'UTILISATION :

En cas de départ de feu sur un appareil ou dans le local cuisine, effectuez la coupure en énergie des appareils et activez le ventilateur d'extraction de la hotte pour évacuer les fumées.

VISUELS ET LOCALISATION :

VANNES BARRAGE GAZ

SALLE STREAT KICHEN



EXTERIEUR



INTERIEUR

SALLE KERVIGORN



EXTERIEUR



INTERIEUR



COMMANDE MANUELLE DES VENTILATEURS D'EXTRACTION « EVACUATION DES FUMÉES » (SALLE KERVIGORN)



LES VANNES DE COUPURE COMBUSTIBLES

Installations de chauffage

DESCRIPTION :

Le dispositif permet de procéder à la coupure d'urgence du combustible alimentant les équipements de chauffage (gaz, fioul).

PROCEDURE D'UTILISATION :

En cas d'urgence (départ de feu dans un local ou dans la chaufferie, fuite de gaz).

- Briser la vitre et fermer la vanne gaz (position perpendiculaire au tuyau).
- Briser la vitre et tirer sur la vanne police (fioul).

En cas de fuite de fioul dans le local chaufferie :

- Briser la vitre et tirer sur la vanne police.
- Limiter l'écoulement puis recouvrir la flaque de sable.

VISUELS ET LOCALISATION :



COUPURE COMBUSTIBLE GAZ CHAUFFAGE (EXTERIEUR EST SALLE KERVIGORN)



COUPURE DU COMBUSTIBLE CHAUFFERIE FIOUL (EXTERIEUR PIGNON EST SALLE STREAT KICHEN)



COUPURE DU COMBUSTIBLE CHAUFFERIE GAZ (EXTERIEUR FAÇADE NORD/EST SALLE KERVIGORN)



LES DISPOSITIFS DE DESENFUMAGE

DESCRIPTION :

Le dispositif permet de procéder à l'extraction des fumées afin de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des sapeurs-pompiers tout en limitant la propagation du feu.

Ils sont composés d'exutoires de fumées et de commandes d'ouvertures.

PROCEDURE D'UTILISATION :

En cas de départ de feu dans les locaux, suivez les instructions indiquées sur le boîtier de commande.

VISUELS ET LOCALISATION :

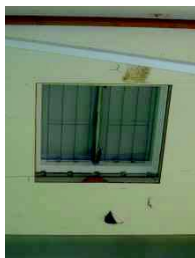


COFFRET COMMANDES REGROUPEES (COULOIR ACCES SALLE KERVIGORN)



COMMANDE DE DESENFUMAGE (INTERIEUR NORD/OUEST SALLE STREAT KICHEN)

EXUTOIRES DE FUMÉES



PLAFOND DE LA SALLE STREAT KICHEN



PLAFOND DE LA SALLE KERVIGORN



LES PORTES COUPE-FEU

DESCRIPTION :

Le dispositif permet de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

Une porte coupe-feu est systématiquement associée à un ferme porte.

Aucun obstacle ne doit empêcher leur fermeture (cale, lien ...).

Elles sont maintenues fermées en permanence.

VISUELS ET LOCALISATION :



PORTE COUPE-FEU DOTE DE FERME-PORTE (SALLE STREAT KICHEN LOCAL STOCKAGE)



PORTES COUPE-FEU DOTEES DE FERME-PORTE (SALLE KERVIGORN ACCES COULOIR / LOCAL STOCKAGE)



LES MOYENS DE SECOURS MOBILES

LES EXTINCTEURS

DESCRIPTION :

Les moyens de secours mobiles sont des appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement.

Ils sont répartis judicieusement dans l'établissement et sont fixés, signalés et maintenus accessibles.

Les extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (papier, bois, gaz, électricité, hydrocarbure ...).

PROCEDURE D'UTILISATION :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques,
- Retirez le dispositif de sécurité (goupille, plomb),
- Percutez l'extincteur suivant les instructions,
- Attaquez le feu naissant à la base des flammes sans vous mettre en danger.

VISUELS :

3 TYPES D'EXTINCTEURS



EXTINCTEUR CO2

Type d'extincteur utilisé sur des feux d'origine électrique.



EXTINCTEUR A EAU PULVERISE AB

Type d'extincteur utilisé sur des feux d'origine : bois, papier, chiffons, pailles, hydrocarbures.



EXTINCTEUR POUVRE ABC

Type d'extincteur utilisé sur les feux de classe A (feux de solides), de classe B (feux de liquides inflammables) et feux de classe C (feux de gaz et de métal)).



LES MOYENS DE SECOURS FIXES

LES ROBINETS D'INCENDIE ARMES

DESCRIPTION :

Les moyens de secours fixes type robinets d'incendie armés sont des appareils fixes pour lutter contre un feu naissant et éviter son développement.

Ils sont répartis dans l'établissement de sorte à ce que tout point soit atteint par un jet de lance.

Ils sont signalés et maintenus en tout temps.

PROCEDURE D'UTILISATION :

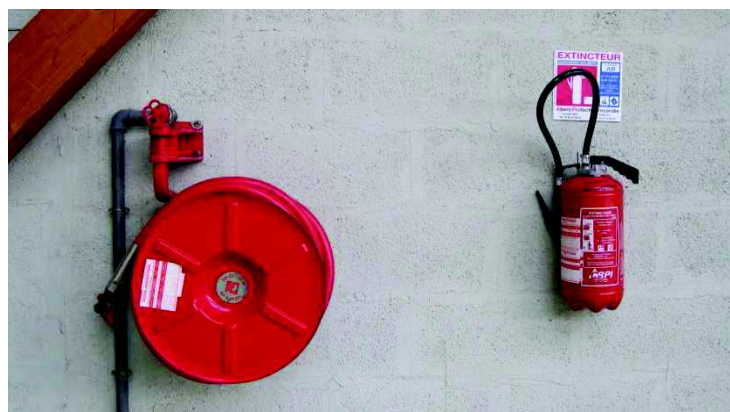
En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- munissez-vous de la lance,
- orientez le dévidoir de tuyau,
- contrôlez l'ouverture de la vanne d'alimentation,
- déroulez le tuyau en direction du départ de feu,
- ouvrez le diffuseur de la lance,
- attaquez le feu, sans vous mettre en danger.

VISUEL ET LOCALISATION :



ROBINET D'INCENDIE ARME (INTERIEUR NORD/OUEST SALLE KERVIGORN)



ROBINET D'INCENDIE ARME (INTERIEUR NORD/OUEST SALLE STREAT KICHEN)



Remerciements

Ce dossier n'aurait pu être réalisé sans la collaboration d'un grand nombre de personnes que nous tenons à remercier chaleureusement :

- Mme Christine CHEVALIER, le Maire ;
- M. Laurent LE GOFF, conseiller délégué à la sécurité à la personne ;
- Le service prévention du SDIS 29, tout particulièrement le capitaine GODEC .
- M. MARTIN, adjoint aux travaux ;
- M. KERLAN, adjoint aux associations ;
- Mme GUILLOUAI, directrice générale des services ;
- M. BRUNET, Responsable des salles communales ;
- Mme DOLL, Assistante de direction, pour la mise en page ;

